BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES. STATISTIQUES 1973.

Pour 1973, les statistiques ne portent que sur les résultats généraux (totaux, moyennes, etc., pour l'ensemble des bibliothèques municipales françaises). Ces résultats sont consignés dans les tableaux ci-dessous, dans une présentation sensiblement identique à celle de l'année précédente [1].

Le traitement de ces statistiques a été assuré par le Service de la lecture publique et le Bureau pour l'automatisation des bibliothèques à l'aide d'un ordinateur. Il a été limité aux dépenses et au prêt de livres à domicile. Parallèlement, la gestion automatisée du fichier des bibliothèques publiques (municipales et centrales de prêt) a été réalisée. Elle a permis une réédition automatisée du répertoire des adresses de ces bibliothèques [2], dont la précédente édition remontait à 1971.

Pour 1974, c'est-à-dire en 1976, les résultats seront publiés par commune, pour toutes les communes de 10 000 habitants et plus, en une brochure comparable à celle qui a été réalisée pour 1971 [3]. L'automatisation permettra de présenter tous les chiffres fournis par les communes en valeur absolue, ainsi que ces mêmes chiffres rapportés aux populations de 1975, dans la mesure où le recensement général qui vient d'être effectué aura été publié à la date d'entrée en machine. Outre les données concernant les dépenses et recettes, les locaux et véhicules, le personnel et les collections, les chiffres relatifs au prêt à domicile seront fournis, ce qui n'avait pu être fait pour 1971.

Le programme statistique exposé dans les statistiques 1971 [3], p. 2-4 et 21, aura pu ainsi être réalisé : publication annuelle, dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, des résultats généraux concernant le financement et le prêt à domicile et publication tous les trois ans, sous forme de brochure, des résultats généraux et par commune pour l'ensemble des données fournies par les rapports annuels.

---

1. Bibliothèques municipales. Statistiques 1972. (In : « Bull. Bibl. France », vol. 19, n° 9/10, sept.-oct. 1974, p. 453-461).

2. FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction). — Adresses des bibliothèques publiques : bibliothèques centrales de prêt, bibliothèques municipales. — 1975. Cette brochure peut être envoyée sur demande adressée à la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, Service de la lecture publique.

3. FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction). — Statistiques 1971. — Paris : Imprimerie nationale, 1974.

A partir des statistiques 1975, il conviendra en outre de rédiger un nouveau formulaire adapté à l'automatisation du traitement et dans lequel seront supprimées les erreurs de méthode contenues dans le formulaire actuel.

Dans les tableaux ci-dessous, les chiffres de population sont ceux du recensement général de mars 1968.

***

	Nombre de communes	Population en milliers	Investissement	Fonctionnement	Total
300 000 hab. et plus	4	2 135	4,67	9,01	13,68
100 à 300 000 hab.	32	4 908	1,09	9,75	10,84
50 à 100 000 hab.	59	3 916	3,29	9,46	12,75
20 à 50 000 hab.	206	6 441	1,55	7,72	9,27
10 à 20 000 hab.	199	2 820	1,77	4,94	6,71
5 à 10 000 hab.	148	1 100	1,01	2,69	3,70
Moins de 5 000 hab.	151	429	0,58	1,92	2,50
Total	799	21 749	2,05	7,89	9,94
Total 1972	732	21 310	2,11	6,71	8,83

1. *Dépenses totales (investissement et fonctionnement).*

En francs par habitant.

	Terrains et bâtiments	Véhicules, matériel et mobilier	Autres dépenses	Total [1]	
				Valeur absolue	Par hab.
300 000 hab. et plus	8 410	1 558	5	9 974	4,67
100 à 300 000 hab.	3 880	1 450	26	5 356	1,09
50 à 100 000 hab.	11 277	1 380	245	12 902	3,29
20 à 50 000 hab.	6 507	2 522	952	9 981	1,55
10 à 20 000 hab.	4 131	777	88	4 997	1,77
5 à 10 000 hab.	921	159	34	1 114	1,01
Moins de 5 000 hab.	75	134	41	250	0,58
Total	35 202	7 981	1 391	44 574	2,05
Total 1972	35 036	8 532	1 454	45 022	2,11

2. *Dépenses d'investissement.*
En milliers de francs pour les quatre premières colonnes;
en francs pour la cinquième.

1. Sur le total de 44 574 000 F, les subventions de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique représentent 11 472 000 F (25,7 %) et les subventions des départements 474 000 F (1,1 %). Les subventions de la DBLP ne portent que sur les bâtiments, les véhicules, le matériel et le mobilier. La somme de 11 472 000 F est le total des subventions perçues par les 70 communes ayant engagé des dépenses d'équipement, parmi les 799 ayant fourni des statistiques. Ces subventions correspondent : 1° aux crédits inscrits au titre III, chapitre 34.62, article 60 du budget de la DBLP pour 1973, soit 1 017 000 F, plus un reliquat de l'année antérieure; 2° aux crédits de paiement versés aux communes en fonction d'une partie des autorisations de programmes inscrites au titre VI, chapitre 66.70, article 60 des budgets de la DBLP pour les années antérieures. Des subventions ont en outre été faites aux communes engagées dans des opérations d'investissement mais ne fournissant pas encore de statistiques. Les crédits ouverts aux budgets 1971-1973 ont été les suivants en milliers de francs :

	34.62	*66.70*
1971	587	7 000
1972	587	18 000
1973	1 017	23 000

	Personnel	Acquisitions	Reliure	Autres dépenses	Total	
					Valeur absolue	Par hab.
300 000 hab. et plus	8 003	2 762	578	7 887	19 229	9,01
100 à 300 000 hab.	24 555	6 369	1 461	15 471	47 855	9,75
50 à 100 000 hab.	18 318	6 039	1 126	11 568	37 051	9,46
20 à 50 000 hab.	25 020	7 787	1 335	15 605	49 747	7,72
10 à 20 000 hab.	6 747	2 833	259	4 100	13 939	4,94
5 à 10 000 hab.	1 623	862	64	406	2 955	2,69
Moins de 5 000 hab.	331	358	13	121	823	1,92
Total	84 596	27 009	4 835	55 158	171 598	7,89
Total 1972	69 953	21 527	4 138	47 453	143 072	6,71

3. *Dépenses de fonctionnement. Répartition par nature des dépenses.*

	1972		1973	
	F/hab.	%	F/hab.	%
Personnel	3,28	48,89	3,89	49,30
Acquisitions	1,01	15,05	1,24	15,74
Reliure	0,19	2,89	0,22	2,82
Autres dépenses	2,23	33,17	2,54	32,14
Total	6,71		7,89	

4. *Dépenses de fonctionnement.*
Répartition par nature des dépenses en francs par habitant et en % du total.

	Communes	Départements	État	Usagers	Autres sources	Total	
						Valeur absolue	Par hab.
300 000 hab. et plus	18 275	0	907	40	7	19 229	9,01
100 à 300 000 hab.	43 972	61	3 027	716	80	47 855	9,75
50 à 100 000 hab.	33 696	244	2 467	607	37	37 051	9,46
20 à 50 000 hab.	45 767	204	2 491	1 118	166	49 747	7,72
10 à 20 000 hab.	12 592	35	723	499	90	13 939	4,94
5 à 10 000 hab.	2 553	9	167	208	18	2 955	2,69
Moins de 5 000 hab.	632	4	68	105	14	823	1,92
Total	157 486	557	9 849	3 293	412	171 598	7,89
Total 1972	132 722	432	6 717	2 845	355	143 072	6,71

5. *Dépenses de fonctionnement. Répartition par source de financement.*

	1972		1973	
	Milliers de francs	Nombre de communes	Milliers de francs	Nombre de communes
Personnel d'État [1]	1 891	54	2 180	54
Subventions [2]	2 946	278	4 733	308
Crédits pour achat de livres [3]	1 880	185	2 935	296
Total	6 717		9 849	

6. *Dépenses de fonctionnement. Dépenses de l'État.*

1. Rémunérations partielles du personnel d'État des 54 bibliothèques municipales classées : 108 conservateurs en 1972 (et non 125, chiffre donné par erreur dans les *Statistiques 1972*), 125 en 1973.

2. En comprenant les communes hors statistiques, les chiffres sont les suivants :

1972 : 3 008 000 F (282 communes)
1973 : 4 796 000 F (312 communes).

3. Crédits effectivement utilisés par les communes ayant répondu et en comprenant des reliquats de crédits ouverts l'année précédente. Les crédits ouverts en 1972 et en 1973 ont été :

1972 : 2 172 000 F (204 communes)
1973 : 2 915 000 F (295 communes).

	1972		1973	
	F/hab.	%	F/hab.	%
Communes	6,23	92,77	7,24	91,78
Départements	0,02	0,30	0,03	0,32
État	0,31	4,69	0,45	5,74
Usagers	0,13	1,99	0,15	1,92
Autres sources	0,02	0,25	0,02	0,24
Total	6,71		7,89	

7. *Dépenses de fonctionnement.*
Répartition par source de financement en francs par habitant et en % du total.

	Nombre de communes	Population en milliers	Nombre d'emprunteurs en milliers	% de la population
300 000 hab. et plus	4	2 135	118	5,5
100 à 300 000 hab.	28	4 321	355	8,2
50 à 100 000 hab.	58	3 865	300	7,8
20 à 50 000 hab.	201	6 308	453	7,2
10 à 20 000 hab.	193	2 730	177	6,5
5 à 10 000 hab.	140	1 044	55	5,2
Moins de 5 000 hab.	143	413	31	7,5
Paris [1]	1	2 608	134	5,1
Total { sans Paris	767	20 815	1 488	7,1
Total { avec Paris	768	23 423	1 622	6,9
Total 1972 (sans Paris)	681	20 065	1 307	6,5

8. *Prêt de livres à domicile. Nombre d'emprunteurs inscrits.*

1. Dans les tableaux 8 et 9, les chiffres concernant Paris sont donnés d'après la brochure *Les Bibliothèques de la ville de Paris en 1972-1973*, publiée par la Préfecture. Des corrections ont été apportées aux chiffres, pour tenir compte des différences de méthode statistique. Comme pour les autres villes, c'est la population 1968 qui a été donnée. Selon l'INSEE, cette population était de 2 454 000 habitants en 1973, soit un prêt réel par habitant de 1,40 volume. Le nombre d'emprunteurs n'est donné par la Préfecture que pour 1973.

	Nombre de communes	Population en milliers	Valeur absolue en milliers	Par hab.
300 000 hab. et plus	4	2 135	2 297	1,08
100 à 300 000 hab.	32	4 908	9 100	1,85
50 à 100 000 hab.	59	3 916	6 936	1,77
20 à 50 000 hab.	202	6 335	10 222	1,61
10 à 20 000 hab.	188	2 662	3 889	1,46
5 à 10 000 hab.	138	1 020	1 199	1,18
Moins de 5 000 hab.	139	397	597	1,50
Paris [1]	1	2 608	3 435	1,32
Total sans Paris	762	21 374	34 240	1,60
Total avec Paris	763	23 982	37 675	1,57
Total 1972 sans Paris	694	20 914	31 818	1,52
Total 1972 avec Paris	695	23 522	35 226	1,50

9. *Prêt de livres à domicile. Nombre de volumes prêtés.*

		1972	1973
Emprunteurs	Adultes	64,1	61,0
	Enfants	35,9	39,0
Livres prêtés	Adultes	66,7	65,9
	Enfants	33,3	34,1
Nombres de réponses		576	632
Population en milliers		17 717	18 222

10. *Prêt de livres à domicile. Répartition adultes-enfants (moins de 14 ans) en %.*

1. Voir note 1, page précédente.

	1972	1973
Nombre de communes faisant des dépôts	171 (23,3 %)	206 (25,9 %)
Population en milliers	9 985 (46,8 %)	10 766 (49,7 %)
Nombre de volumes déposés :		
— en valeur absolue	329 200	571 300
— pour 100 hab. des communes ayant répondu	1,54	2,64
— pour 100 hab. des communes faisant des dépôts	3,30	5,31
Nombre de réponses	733	794
Population en milliers	21 347	21 645

11. *Dépôts de livres dans les collectivités (écoles, entreprises, etc.).*